

Le plan environnement du Parti Québécois

prendre ses responsabilités, s'enrichir et
améliorer notre qualité de vie

**2026
2034**

Mot du chef

Le Québec a toujours avancé lorsqu'il a su transformer ses défis en grands projets collectifs. Aujourd'hui, nous devons faire preuve de la même ambition et de la même capacité d'agir face à une réalité complexe: changements climatiques, rareté des ressources, vétusté de nos infrastructures, fragilité de nos chaînes d'approvisionnement et hausse du coût de la vie. C'est un défi environnemental, certes, mais aussi économique, social et national.

Le Parti Québécois a une longue tradition de faire figure de chef de file en matière d'environnement, notamment par la création d'un ministère dédié. Le travail que nous publions aujourd'hui s'inscrit dans notre tradition: prendre ces enjeux au sérieux et proposer une planification intelligente, qui ne soit ni dogmatique ni aveuglée par les défis immenses auxquels nous faisons face. Fidèles à nos habitudes, nous avons consulté de nombreux experts et pris soin d'intégrer ces mesures à notre cadre financier.

Nous l'avons vu à maintes reprises: la stratégie radicale des coups d'éclat, des grandes déclarations moralisatrices et de la culpabilisation des citoyens ne fonctionne pas. Au Parti Québécois, comme dans le reste de notre programme, nous optons pour la voie de la rigueur et du sérieux. Plutôt que de présenter des changements qui feront fuir les Québécois, notre objectif est de créer un contexte où ils gagneront financièrement en faisant des choix qui aideront à la transition écologique.

C'est avec cette conviction que je présente le Plan environnement du Parti Québécois 2026-2034 : prendre ses responsabilités, s'enrichir et améliorer notre qualité de vie. Une nouvelle étape s'impose aujourd'hui à nous. Nous devons collectivement relever nos manches et faire face aux nouveaux défis.. Ces réalités nous obligent à revoir notre façon de produire, de consommer, de nous déplacer, de nous loger et d'aménager notre territoire.

Le Québec n'a pas à choisir entre prospérité et environnement. Il doit plutôt se donner un plan qui met l'environnement au service de ce qui compte réellement : la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. Respirer un air sain, boire une eau de qualité, habiter un logement confortable et abordable, avoir accès à des aliments locaux et nutritifs, se déplacer sans être constamment pris dans la congestion routière, protéger nos terres agricoles, nos forêts et nos cours d'eau qui font notre fierté : voilà des objectifs concrets, qui touchent directement le quotidien des familles, des travailleurs, des entreprises et des collectivités.

Le Parti Québécois présente donc ce plan avec une conviction qui se résume ainsi : l'action environnementale doit améliorer la vie des gens, et non pas leur compliquer l'existence. Elle doit aussi les enrichir, non les appauvrir.

Notre approche sera donc différente. Le rôle d'un gouvernement du Parti Québécois sera de lever les obstacles à l'action des citoyens, des municipalités, des entreprises, des producteurs agricoles, des institutions et des régions.

L'État n'a pas à être au centre de toutes les solutions: Il doit créer les conditions qui permettent à chacun d'agir selon ses moyens.

Un bon gouvernement rend les choix durables plus simples, plus accessibles et plus attrayants. Il doit faire en sorte que rénover sa maison, économiser l'énergie, réparer plutôt que remplacer, acheter local, se déplacer autrement lorsque c'est possible, protéger la nature ou améliorer la performance environnementale d'une entreprise deviennent des décisions réalistes, avantageuses et soutenues.

C'est pourquoi le Parti Québécois rejette l'idée d'une écologie punitive, faite d'interdictions mal adaptées, de contraintes incomprises ou de coûts refilés automatiquement à la population. Trop souvent, le débat public oppose ceux qui réclament des changements rapides à ceux qui craignent d'en subir les contrechocs. C'est une position stérile. Nous préférons une approche où la responsabilité est collective, sans être uniforme. Un plan environnemental responsable doit chercher des résultats, pas des coupables, et doit s'appuyer sur les forces de chacun. Tous ne partent pas du même endroit et tous ne disposent pas des mêmes moyens pour contribuer.

Nous savons qu'une famille vivant dans une communauté rurale sans transport collectif structurant n'a pas les mêmes options qu'un ménage urbain bien desservi. Une personne à faible revenu ne peut pas assumer les mêmes coûts qu'un ménage plus fortuné. Une PME n'a pas la même capacité qu'une grande entreprise pour planifier des investissements à long terme, embaucher des spécialistes ou absorber rapidement de nouvelles exigences. Une petite municipalité ne possède pas les mêmes ressources administratives, fiscales et techniques qu'une grande ville pour adapter ses infrastructures, verdir ses espaces publics ou réaménager ses milieux de vie.

Le Québec possède tous les atouts pour réussir: une électricité propre, un territoire riche, un peuple créatif, des entreprises innovantes, des institutions capables et une tradition de participation citoyenne dont il peut être fier. Mais ces atouts doivent maintenant être organisés autour d'une vision cohérente : utiliser moins et mieux nos ressources, réduire notre dépendance au pétrole, protéger notre eau et notre biodiversité, adapter nos infrastructures, bâtir des milieux de vie plus sains et garder davantage de richesse ici.

La confiance est au cœur du plan environnemental du Parti Québécois. Confiance envers les Québécoises et les Québécois. Confiance envers les régions. Confiance envers notre capacité collective de transformer les défis en occasions de progrès. Mais surtout, nous avons choisi de faire confiance à l'intelligence des Québécois en choisissant la vérité et la transparence. Les changements requis dépassant la portée d'un seul cycle électoral, nous avons élaboré un plan sur huit ans. Après l'échec manifeste de la CAQ, nous refusons de baser notre stratégie sur les prémisses désuètes de 2018 ou 2022 ; pour bâtir un plan réaliste, nous devons impérativement partir de la situation actuelle, en 2026.

En terminant, ce plan ne promet pas que tout sera simple. Il affirme plutôt que le Québec peut choisir sa voie : une voie pragmatique, ambitieuse et enracinée dans notre réalité nationale. Une voie qui protège ce que nous avons reçu, améliore notre quotidien et qui rendra les Québécois plus riches sur le plan individuel et collectif.

Paul St-Pierre Plamondon

Chef du Parti Québécois



Le Québec dans un monde instable

Le Québec, comme la plupart des pays occidentaux, s'est construit dans un environnement stable. Les grandes infrastructures de la Révolution tranquille, qu'elles soient institutionnelles, économiques ou sociales, répondaient aux besoins de leur époque. Les ressources semblaient alors abondantes et illimitées, et leur valeur réelle — tout comme le coût de leur dégradation — était largement ignorée dans nos décisions politiques et économiques. Les échanges commerciaux se développaient au rythme d'une croissance fondée sur l'exploitation des ressources, sans égard à leur caractère renouvelable. Vers la fin des années 1990, une prise de conscience a commencé à s'opérer. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où il est devenu impossible de baser la croissance sur l'utilisation illimitée des ressources. Pour dire les choses simplement, nous ne pouvons prendre de la terre plus que ce qu'elle est en mesure de nous offrir. Cela est vrai pour notre eau, notre air et notre sol. Cette prise de conscience a mené à l'adoption des premières politiques environnementales structurantes. **Aujourd'hui, dans un monde instable, nous devons trouver de nouveaux équilibres.**

Les technologies transforment nos façons de produire, de travailler, de consommer et de communiquer. Conçues pour répondre aux besoins d'une autre époque, nos infrastructures arrivent en fin de cycle et exigent des investissements considérables pour demeurer sécuritaires, résilientes et adaptées aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Notre modèle de développement, qui a permis d'améliorer nos conditions de vie, exerce aujourd'hui une pression sur les ressources, au point de contribuer au dépassement, au Québec, de trois des neuf limites jugées sécuritaires pour la planète : le changement climatique, l'eutrophisation en milieu marin et l'utilisation de l'eau douce¹.

Ce n'est pas soutenable. Ce n'est pas théorique. Les conséquences pour nous sont bien réelles.

1 RECYC-QUÉBEC & Circle Economy. (2024). L'économie circulaire : un outil pour respecter les limites planétaires, p. 5, [en ligne] <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-limites-planetaires.pdf>.

Les changements climatiques ont un impact réel sur la vie des Québécoises et des Québécois. Plus de deux personnes sur trois disent en avoir vécu directement les conséquences².

Depuis 2000, le coût des dommages assurables liés aux événements météorologiques extrêmes double en moyenne tous les cinq ans³, et a atteint 2,8 milliards de dollars en 2024, notamment en raison des pluies de l'ouragan Debby⁴. La même année, la température moyenne du Québec était supérieure de près de 4 °C à la moyenne du 20^e siècle⁵, tandis qu'elle avait augmenté de 1,9 °C depuis 1915⁶. Les feux de forêt de 2023, les inondations de 2017 et 2019, les sécheresses, les pénuries d'eau potable et les tempêtes rappellent que ces bouleversements ne sont plus des événements exceptionnels ou lointains : ils touchent désormais toutes les régions du Québec, et font souffrir davantage les plus vulnérables d'entre nous. Les inondations sont de plus en plus fréquentes et les producteurs agricoles peuvent témoigner des conséquences du climat qui rendent incertaines leurs récoltes.

Notre biodiversité n'est pas davantage épargnée. Depuis 1970, les populations d'espèces en situation précaire ont augmenté de 72 % au Québec⁷. Les milieux humides et hydriques, tels que les marécages et les tourbières, ont quant à eux perdu 66 % de leur superficie entre 1992 et 2020⁸, tandis que l'artificialisation des sols progresse au détriment des milieux naturels, agricoles et forestiers⁹.

Le défi auquel nous sommes confrontés dépasse largement la seule question environnementale. Il touche à notre capacité de maîtriser notre avenir économique, social, et démocratique. Le Québec est dans un monde instable. Le Parti Québécois choisit de proposer un nouvel équilibre.

Les changements globaux que nous vivons, et qui s'accroîtront, ne sont pas que des contraintes. Ils représentent aussi des opportunités pour accroître la performance économique du Québec, protéger notre territoire et continuer à bâtir sur cette portion des Amériques, une société distincte résolument soucieuse de la qualité de vie de ses citoyennes et de ses citoyens. Le Parti Québécois propose donc d'améliorer nos façons de produire, de nous déplacer, de consommer et de nous nourrir, avec pour seul objectif — celui qui devrait guider tout gouvernement —, le bien-être de notre population.

2 Champagne St-Arnaud, V. et Labonté, K. (2024). Baromètre de l'action climatique 2024 : disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques. Groupe de recherche sur la communication marketing climatique, Université Laval, p. 15, [en ligne] <https://doi.org/10.60918/5962>.

3 Comité consultatif sur les changements climatiques, Définir l'ambition climatique du Québec : Cibles et trajectoires de décarbonation, avis présenté au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Québec, Gouvernement du Québec, 2025, p. 15, [en ligne], <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/definir-ambition-climatique-quebec-cibles-trajectoires-decarbonation.pdf>.

4 Bureau d'assurance du Canada (BAC), Bilan des événements météorologiques extrêmes et dommages assurés, [en ligne], <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/catastrophes/>.
Bureau d'assurance du Canada (BAC), Bilan des événements météorologiques extrêmes et dommages assurés, [en ligne], <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/catastrophes/>.

5 Ouranos, « Comprendre la science du climat – Changements observés au Québec », [en ligne], <https://www.ouranos.ca/fr/comprendre-science-climat-changements-observe-quebec>

6 Institut de la statistique du Québec, « Anomalies de température », dans Indicateurs de progrès du Québec, [en ligne], mise à jour le 17 juin 2026, <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indicateurs-progres-anomalies-temperature>.

7 Biodiversité Québec, Tendances en biodiversité au Québec : Abondance des populations d'espèces en situation précaire, Plateforme d'indicateurs de Biodiversité Québec, 2025, [en ligne], <https://indicateurs.quebec/biodiversite>.

8 Idem.

9 Institut de la statistique du Québec, Artificialisation des terres et perte de surfaces agricoles dans plusieurs régions du Québec, communiqué de presse sur les Comptes des terres du Québec méridional, Gouvernement du Québec, 9 octobre 2024, [en ligne], <https://statistique.quebec.ca/fr/communique/artificialisation-terres-perde-surfaces-agricoles-plusieurs-regions-quebec>.

Améliorer la qualité de vie des québécois

Le rôle du Gouvernement du Québec ne se limite pas à administrer un territoire. Ça serait une vision réductrice de notre démocratie. Depuis toujours, **la politique poursuit une ambition bien plus fondamentale : créer les conditions pour permettre aux gens de vivre mieux.**

L'ambition du Parti Québécois est donc non seulement de créer davantage de richesse; c'est de mettre la croissance au service de ce qui compte réellement : créer les conditions pour que les Québécoises et les Québécois puissent bien vivre.

Les réussites des politiques publiques énoncées dans ce plan seront évaluées selon leurs effets concrets sur la qualité de vie de la population.

Besoins fondamentaux	Visions
Produire et gagner sa vie	Bâtir une économie prospère, innovante et résiliente qui crée de la richesse pour tous
Bien consommer	Faire des choix durables les options les plus simples et les moins coûteuses
Bien utiliser notre énergie	Assurer un approvisionnement énergétique fiable, abordable et à faible empreinte environnementale afin de renforcer l'autonomie énergétique du Québec, tout en optimisant son utilisation pour maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales
Bien se loger	Offrir des logements abordables, confortables, énergétiquement performants, ainsi que des milieux de vie résilients où il fait bon vivre
Bien se déplacer	Permettre aux personnes et aux marchandises de se déplacer efficacement, à moindre coût et avec une empreinte environnementale réduite
Bien se nourrir	Garantir à toute la population un accès à une alimentation saine, abordable, durable et locale, issue d'un système agricole résilient
Vivre en santé	Préserver la santé de la population grâce à des milieux de vie sains, sécuritaires et résilients face aux changements globaux

Prendre soin de notre territoire	Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et matériel qui soutient notre qualité de vie et notre prospérité
Décider collectivement de notre avenir	Se doter d'institutions transparentes, prévisibles et démocratiques qui permettent de faire des choix éclairés pour les générations présentes et futures

Un plan environnement au service des Québécois

Les Québécoises et Québécois veulent pouvoir faire confiance à leur gouvernement. Ils attendent de lui qu'il détermine un cap ambitieux, à la hauteur de leurs besoins quotidiens et de leurs aspirations collectives, ainsi que des actions cohérentes et efficaces pour obtenir des résultats concrets et rapides.

Le Québec sait quoi faire. Les connaissances scientifiques sont disponibles. Les technologies progressent et offrent de nouvelles perspectives. Les entreprises innovent. Les collectivités expérimentent. Les solutions sont connues. Pour mettre en œuvre, à l'échelle du Québec, les transformations nécessaires, **un gouvernement Parti Québécois exercera un leadership capable à la fois de rassembler et de donner confiance.**

Les Québécois appuient une action environnementale pragmatique, adaptée et ambitieuse. Ils sont d'autant plus en mesure de contribuer pleinement lorsqu'ils disposent d'une information de qualité, des connaissances et des compétences nécessaires, de moyens adaptés à leur réalité socioéconomique et géographique ainsi que d'une offre de solutions accessibles.

Le rôle d'un gouvernement du Parti Québécois est de lever les obstacles aux actions des personnes et des acteurs économiques, de rendre les choix durables plus simples et plus attrayants, et de démontrer qu'un bon plan en environnement améliore concrètement le quotidien des familles, des travailleurs, des entreprises et des collectivités. Des politiques et des actions en environnement ne doivent pas être de l'écologie punitive, mais plutôt chercher des résultats sur les forces de tous et chacun.

Même si l'environnement est une responsabilité collective, tous n'y contribuent pas de la même manière, car leurs responsabilités doivent être proportionnelles à leur capacité d'agir.

Les communautés qui n'ont pas accès au transport collectif structurant en milieu rural ne disposent pas des mêmes options que celles qui sont situées en milieu urbain. Les personnes qui disposent des ressources financières les plus importantes sont en mesure d'assumer une responsabilité plus grande que les individus les moins nantis.

Le tissu industriel et économique diffère aussi d'une région à une autre et d'une entreprise à une autre. Les grandes entreprises détiennent une plus grande capacité que les PME de structurer leurs investissements sur le long terme pour améliorer leur performance environnementale, de recruter du personnel technique ou spécialisé. Les grandes villes et les petites municipalités n'ont pas les mêmes moyens pour créer des milieux de vie attrayants et durables.

Faire confiance aux Québécoises et aux Québécois

Le plan environnement du Parti Québécois n'a pas comme objectif de placer l'État au centre de toutes les solutions. Celui-ci reposera sur des millions de décisions et initiatives volontaires prises chaque jour dans les familles, les entreprises, les fermes, les écoles, les municipalités, les institutions et les communautés.

Reconnaissant que les solutions les plus innovantes émergent souvent des gens eux-mêmes, au plus près des réalités vécues, un gouvernement du Parti Québécois s'appuiera sur cette intelligence collective, créera les conditions qui permettent d'agir et lèvera les obstacles qui freinent le passage à l'action.

Cette vision appelle à une démocratie plus vivante. Fidèle à son héritage démocrate, **le Parti Québécois entend favoriser les occasions de dialogue social et de participation citoyenne afin de renforcer la légitimité des décisions publiques**, bien au-delà des seuls rendez-vous électoraux. Les citoyennes et les citoyens doivent pouvoir contribuer aux choix qui façonneront leur avenir. C'est l'un des fils conducteurs les plus importants de cette plateforme.

Cette ambition repose sur des principes simples mais actuellement non respectés : une **information accessible**, des **décisions transparentes**, une **participation citoyenne réelle** et des **institutions crédibles**. Elle commande également la recherche d'un dialogue de nation à nation et le développement de partenariats dans les décisions qui concernent les Premières Nations et les Inuit.

Le Québec possède d'ailleurs une tradition dont il peut être fier. En créant, en 1979, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le gouvernement de René Lévesque a fait du Québec l'une des premières sociétés à reconnaître que les citoyennes et les citoyens devaient participer aux grandes décisions qui transforment leur territoire. Cette tradition constitue un héritage précieux et qui peut servir de base à des innovations en matière de participation citoyenne.

Un grand défi collectif

Le Québec a déjà démontré qu'il était capable de réaliser de grandes transformations lorsqu'il se donnait une vision commune. Le défi qui se présente à nous exige la même ambition.

Il ne s'agit pas seulement de réduire des émissions de gaz à effet de serre, de mieux nous adapter, de protéger la biodiversité ou de protéger l'eau, l'air et les sols de la pollution. Il s'agit d'offrir aux générations qui suivront un Québec plus résilient, plus prospère et plus libre de choisir son avenir.

Maîtriser notre avenir, transmettre un Québec plus fort et plus riche que celui que nous avons reçu, où la qualité de vie est au cœur de nos préoccupations: voilà l'ambition d'un gouvernement du Parti Québécois.

Fonds d'électrification et de changements climatiques : mettre fin au gaspillage et recentrer sur ce qui fonctionne

Le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) est le principal outil financier pour soutenir les initiatives qui permettent d'atteindre les objectifs environnementaux du gouvernement du Québec. Il est alimenté notamment par les revenus du marché du carbone et sert à appuyer financièrement des mesures liées à l'électrification des transports, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'adaptation aux changements climatiques et à la mise en œuvre du Plan pour une économie verte¹⁰.

Ces dernières années, le FECC a fait l'objet de critiques pour des dépenses dont la contribution aux objectifs environnementaux n'était pas démontrée. Le Vérificateur général et le Commissaire au développement durable du Québec ont notamment critiqué le fait qu'une grande part des sommes soit associée à des programmes dont les effets sur la réduction des émissions sont mal mesurés et peu documentés¹¹. L'argent des Québécois a été dépensé sous l'étiquette de la transition climatique sans une démonstration que les projets financés permettent réellement d'atteindre les cibles de réduction des GES.

10 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), Gouvernement du Québec, [en ligne], <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/environnement/mission-services/fonds-electrification-changements-climatiques>.

11 Vérificateur général du Québec, Fonds d'électrification et de changements climatiques et Plan pour une économie verte, chapitre 4 du Rapport de la commissaire au développement durable — Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024, Gouvernement du Québec, avril 2024, p. 25-26, [en ligne], https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/207/CDD_avril2024_ch4_FECC-PEQ.pdf.

Au fil des années, de nombreux articles¹² ont démontré les dérives du FECC, notamment pour financer des projets de multinationales à coups de millions. Voici quelques exemples:

29,4 M\$ pour Diageo, un géant britannique de l'alcool, afin de convertir à l'électricité sa distillerie de Salaberry-de-Valleyfield ;

9,9 M\$ à Rio Tinto pour le développement de ses projets d'aluminium vert ;

2,5 M\$ pour Molson, afin que l'entreprise puisse installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ;

1,7M\$ pour Glencore, afin que l'entreprise analyse ou implante des projets d'efficacité énergétique ;

1,1M\$ pour Air Canada, dans un programme de conversion et d'efficacité énergétique dans ses bâtiments ;

7 332\$ pour MindGeek, l'entreprise qui hébergeait Pornhub, afin qu'elle puisse se doter de véhicules électriques.

Il a également été utilisé pour financer une « réserve touristique de gorilles au Gabon » avec une aide de 148 400\$¹³. Bref, les projets semblent manquer la cible ou l'objectif prévu lors de la création du Fonds vert.

Un gouvernement du Parti Québécois recentrera le Fonds sur ce qui donne de vrais résultats. Il resserrera le lien entre chaque dollar dépensé et un résultat mesurable. Le FECC ne devrait pas financer des projets «verts» au sens large; il devrait financer en priorité les mesures qui démontrent une contribution claire aux objectifs environnementaux du Québec.

En d'autres mots, le Parti Québécois priorisera les dépenses les plus efficaces, notamment l'électrification des moyens de transport et de chauffage. Le FECC cessera son gaspillage pour être orienté vers la performance environnementale. Dans une approche responsable, le FECC conservera une enveloppe d'urgence qui sera mise à contribution lorsqu'une crise ou une situation imprévue nécessite une intervention rapide comme la requalification professionnelle ou des travaux urgents d'infrastructures.

12 Gabriel Côté, « Taxe carbone : des entreprises milliardaires profitent du Fonds vert financé par les automobilistes », Le Journal de Québec, 27 mai 2025, [en ligne] <https://www.journaldequebec.com/2025/05/27/taxe-carbone--des-entreprises-millionnaires-profitent-du-fonds-vert#:~:text=Photo%20AFP.%20Rio%20Tinto%20travaille%20depuis%20plusieurs,en%20aide%20financi%C3%A8re%20provenant%20du%20Fonds%20vert> ; Jean-François Cloutier et Sarah Daoust-Braun, « Québec a versé 100 000\$ à un site de pornographie », Le Journal de Montréal, 21 décembre 2021, [en ligne] <https://www.journaldemontreal.com/2020/12/21/quebec-a-verse-100000--a-un-site-de-pornographie#:~:text=En%202019%2D2020%2C%20le%20gouvernement%20Legault%20a%20de,les%20femmes%20derri%C3%A8re%20nos%20politiciens%3F%20Emmanuelle%20pr%C3%A9sente> ; Rémi Nadeau, « L'arnaque du Fonds vert », Le Journal de Montréal, 8 juin 2019, [en ligne] [journaldemontreal.com/2019/06/08/larnaque-du-fonds-vert#:~:text=C'est%20à%20ce%20moment%20que%20les%20Québécois,l'Environnement%20étant%20incapable%20d'en%20fournir%20une%20liste](https://www.journaldemontreal.com/2019/06/08/larnaque-du-fonds-vert#:~:text=C'est%20à%20ce%20moment%20que%20les%20Québécois,l'Environnement%20étant%20incapable%20d'en%20fournir%20une%20liste) ; Charles Lecavalier, « L'argent du Fonds vert gaspillé », Le Journal de Québec, 14 janvier 2016, [en ligne] <https://www.journaldequebec.com/2016/01/13/largent-du-fonds-vert-gaspilles#:~:text=Le%20Fonds%20vert%2C%20le%20fer%20de%20lance,pour%20installer%20des%20ailettes%20sur%20des%20Boeing%2D767>.

13 Annabelle Blais, « Fonds vert : les automobilistes québécois ont payé pour une réserve de gorilles au Gabon », Le Journal de Québec, 7 octobre 2019, [en ligne] <https://www.journaldequebec.com/2019/10/07/les-automobilistes-ont-payé-pour-une-reserve-de-gorilles#:~:text=Fonds%20vert%3A%20les%20automobilistes%20qu%C3%A9bécois%20ont%20pay%C3%A9,pour%20une%20r%C3%A9serve%20de%20gorilles%20%3A%20explications>.

**Produire et bien
gagner sa vie**

Les changements climatiques et globaux transforment nos modèles de production, d'investissement et de création de la richesse. Face à la fragilité des chaînes d'approvisionnement, à la hausse du coût des matières premières, aux changements technologiques et à la pression accrue sur nos ressources naturelles, **le Québec doit impérativement miser sur une économie plus autonome, plus innovante et plus circulaire. En évitant le gaspillage, nous maximiserons la valeur de nos ressources au bénéfice de tous.**

Cette transformation ouvre d'importantes possibilités de créer des emplois de qualité, de renforcer le positionnement de nos entreprises et de dynamiser nos régions, notamment en misant sur les PME québécoises, déjà très engagées dans des secteurs stratégiques. Son succès exige que chacun et chacune puisse y prendre part. Les travailleurs, les entreprises et les communautés confrontés aux changements les plus importants doivent être soutenus, afin que personne ne soit laissé pour compte et que les retombées de ces changements profitent à l'ensemble de la société.

Nous voulons une économie qui profite à l'ensemble des Québécoises et des Québécois afin d'améliorer concrètement leur vie. Nous créerons les conditions afin que les entreprises puissent créer des emplois de qualité, tout en soutenant le développement des compétences nécessaires à ces changements économiques. Enfin, nous donnerons à chaque région les outils pour saisir pleinement les occasions économiques qui se présentent.

Miser sur l'économie circulaire pour notre développement économique

Un gouvernement du Parti Québécois fera de l'économie circulaire un levier central de développement économique du Québec. Son objectif sera de **produire davantage de richesse ici en utilisant plus efficacement les ressources déjà disponibles sur notre territoire**. Aujourd'hui, à peine 2,5 % des ressources utilisées par l'économie québécoise sont réintroduites dans nos cycles de production, alors que la moyenne mondiale de « circularité » est de 6,9 %¹⁴.

Autrement dit, l'immense majorité des matières que nous extrayons, transformons ou importons suivent encore une logique linéaire : produire, consommer et jeter. Le Québec peut faire mieux. **Selon les études les plus récentes, le Québec pourrait presque tripler son indice de circularité et le porter à près de 9,8 % si des mesures adéquates étaient mises en place**¹⁵.

14 RECYC-QUÉBEC et CIRCLE ECONOMY, Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec — Mise à jour 2025 : Fermer la boucle de la circularité au Québec, Canada, Québec, RECYC-QUÉBEC, 2025, p. 22, [en ligne], <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite2025.pdf>.

15 RECYC-QUÉBEC et CIRCLE ECONOMY, L'économie circulaire : un outil pour respecter les limites planétaires, Montréal, RECYC-QUÉBEC, 2024, [en ligne], <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/communiqués-de-presse/leconomie-circulaire-une-solution-gagnante-selon-un-nouveau-rapport-de-recyc-quebec-et-circle-economy/> ; GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Le Québec se dote d'un indice de circularité de son économie, communiqué, 26 mai 2021, [en ligne], <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-quebec-se-dote-dun-indice-de-circularite-de-son-economie-31729>.

Lors de la première prise de mesure en 2021, l'indice de circularité de l'économie québécoise était de 3,5 %. Nous sommes sur le mauvais chemin. Le Parti Québécois se fixe un objectif ambitieux de corriger cette tendance baissière et de **doubler l'indice de circularité de l'économie pour la porter à 5 % en un mandat.**

L'économie circulaire ne se limite pas au recyclage. Elle consiste à concevoir des produits plus durables, à réparer plutôt que remplacer, à réemployer les matériaux, à valoriser les matières résiduelles et à développer des modèles d'affaires avant-gardistes qui protègent les ressources dont dépend notre prospérité. En **valorisant les ressources, les entreprises et les savoir-faire propres à chaque région**, le Québec pourra réduire sa dépendance aux importations, renforcer ses chaînes d'approvisionnement, tout en réduisant les impacts environnementaux et en augmentant les retombées sociales.

Pistes d'actions :

- **Déployer des stratégies de circularité adaptées aux grandes filières économiques**, élaborées avec les entreprises, les travailleurs, les régions, les chercheurs et la population. Ces stratégies permettront notamment d'accélérer le **réemploi, la réparation et le reconditionnement**, de développer les chaînes de valeur à l'échelle régionale et locale, d'**accroître l'utilisation de matières recyclées** et de réduire la dépendance aux matières vierges. Chaque filière économique sera dotée d'objectifs mesurables de circularité, d'indicateurs de suivi et d'incitatifs financiers adaptés. Une attention particulière sera portée à la régionalisation de ces stratégies afin de mieux valoriser les ressources, les savoir-faire, les entreprises et les chaînes de valeur propres à chaque territoire.
- **Moderniser les lois, les règlements, la fiscalité et les programmes gouvernementaux afin de créer des incitatifs permettant de faire en sorte que les choix les plus sobres en ressources deviennent également les plus avantageux sur le plan économique.** Cela impliquera aussi de tendre vers plus de **circularité, d'efficacité des ressources** dans les marchés publics, les aides gouvernementales, l'attribution de blocs d'électricité et les programmes d'investissement, notamment par l'ajout de critères en la matière.
- **Investir dans la recherche, l'innovation et le transfert de connaissances en économie circulaire**, notamment en soutenant les réseaux de recherche, les chaires, les centres d'expertise et les laboratoires d'expérimentation ;
- **Faire des entreprises collectives et d'économie sociale des partenaires privilégiés de cette transition**, en soutenant leur capacité d'innovation et en favorisant leur contribution aux projets structurants de réparation, de réemploi, de mutualisation, de valorisation et de gestion des matières.

**Consommer local,
consommer durable**

Les Québécoises et les Québécois souhaitent de plus en plus consommer de façon responsable. Pourtant, il leur est trop souvent difficile de distinguer le vrai du faux, de savoir quels produits sont réellement locaux, durables, et à faible empreinte environnementale. Face à la multiplication des allégations trompeuses sur la fausse provenance québécoise de produits, aux certifications inégales et au coût de la réparation trop souvent prohibitif, les consommateurs ont du mal à faire des choix éclairés. Livrés à eux-mêmes, ils se trouvent désemparés, tandis que les entreprises qui investissent réellement dans l'écoconception et l'innovation sont injustement pénalisées.

Le Parti Québécois veut remédier à cette situation. Pour rétablir un climat de confiance, nous instaurerons des mécanismes clairs pour identifier et récompenser les produits durables, réparables, plus performants, et de provenance locale.

Faciliter les choix des consommateurs

Les Québécoises et les Québécois souhaitent de plus en plus poser des gestes cohérents avec leurs valeurs : 67 % aimeraient en faire davantage pour le climat et 70 % estiment que leurs gestes quotidiens peuvent avoir une influence concrète¹⁶. **Toutefois, il demeure souvent difficile de savoir où concentrer ses gestes : près de 2 personnes sur 3 affirment connaître peu ou pas du tout l'impact environnemental de leur consommation¹⁷.** Une information plus claire, plus fiable et plus comparable permettrait donc à chacun de poser des gestes ayant un impact réel.

16 Valériane Champagne St-Arnaud, Katherine Labonté, Alexandre Olivier et Simon-Julien Vincent, Baromètre de l'action climatique 2024 : disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques, Groupe de recherche sur la communication marketing climatique, Université Laval, 2024, p. 23, [en ligne], <https://doi.org/10.60918/5962>.

17 Fabien Durif et Caroline Boivin, Baromètre de la consommation responsable, édition 2026, Observatoire de la consommation responsable, École des sciences de la gestion, UQAM, 2026, p. 6, [en ligne], https://ocresponsable.com/wp-content/uploads/2026/06/BCR_2026.pdf.

Le Parti Québécois est convaincu que le rôle de l'État n'est pas de dire aux citoyens quoi acheter. Il est de leur donner les moyens de faire des choix libres et éclairés. Plus les consommateurs disposent d'une information fiable, plus ils sont en mesure de choisir des produits qui correspondent à leurs valeurs, à leurs besoins et à leur budget. En retour, les entreprises qui investissent dans la durabilité et l'innovation sont récompensées par le marché québécois et accèdent plus facilement aux marchés étrangers qui ont, par ailleurs, de plus en plus d'exigences de performance environnementale.

Le prix est un autre facteur déterminant. Même avec la bonne information, les Québécoises et les Québécois sont en droit de s'attendre à ce que leur choix de consommation responsable ne soient pas découragés par le coût d'un produit. Le Parti Québécois agira en ce sens pour que les choix les plus avantageux pour le consommateur soient aussi écologiques.

Pistes d'actions :

- **Lutter contre la fraude à l'étiquetage local.** Trop d'entreprises utilisent indûment des symboles québécois ou des mentions d'origine locale pour tromper les consommateurs. Nous combattons cette pratique qui consiste à présenter comme local un produit d'origine étrangère ne respectant aucun de nos critères de production.
- **Produits québécois certifiés:** accroître la visibilité des produits québécois en rehaussant les exigences de circularité et en réduisant la présence de produits chimiques ou autres composantes nocives pour la santé.
- **Faire de la réparation et du réemploi les choix les plus avantageux,** en renforçant la Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens.
- **Encourager la consommation de produits usagés ou de seconde main et favoriser les modèles d'affaires fondés sur la réparation, le réemploi, le partage, la location et la remise à neuf, notamment par une fiscalité réduite** et par un soutien accru aux activités respectant la hiérarchie des 3RV-E (Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser, Éliminer).
- Adopter une loi afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et la destruction de biens invendus en encourageant les commerçants à donner leurs invendus.

**Bien utiliser
notre énergie**

Les Québécoises et les Québécois possèdent un patrimoine énergétique exceptionnel. Cette richesse collective constitue un formidable levier de prospérité, de qualité de vie et de décarbonation de notre économie. Toutefois, la demande en électricité grimpe rapidement sous l'effet de l'électrification des transports, des bâtiments et de l'industrie, alors que près de 54 % de l'énergie consommée provient encore des combustibles fossiles¹⁸.

Les choix des prochaines années façonneront notre avenir énergétique pour des décennies. Ils détermineront les infrastructures que nous construirons et la manière dont nous transformerons notre territoire.

Le Parti Québécois considère que l'énergie est un bien commun qui doit être géré dans l'intérêt de l'ensemble de la population québécoise. Les Québécoises et les Québécois doivent décider ensemble de la façon de produire, de partager et d'utiliser cette ressource stratégique.

L'énergie doit être utilisée pour accélérer la décarbonation, renforcer notre autonomie et accélérer le développement économique et l'innovation, tout en allégeant le coût de la vie des Québécoises et des Québécois. Les choix que nous avons collectivement fait par le passé permettent de miser sur une électricité décarbonée et bon marché. Utilisons-la pour nous enrichir. Pour y arriver, nous voulons bâtir un avenir énergétique fondé sur un **large consensus social, une planification à long terme et une utilisation stratégique et responsable de chaque kilowattheure.**

Le Québec devra donc produire plus d'énergie, mais également mieux utiliser l'énergie dont il dispose déjà. La sobriété énergétique (consommer moins en faisant évoluer nos usages) et l'efficacité énergétique (consommer mieux grâce à des technologies et des techniques plus performantes) sont donc essentielles dans notre politique énergétique. Il s'agit d'un moyen rapide et rentable de réduire la facture d'électricité des contribuables tout en renforçant notre autonomie énergétique. En bref, chaque électron qu'on économise est ainsi un électron disponible pour nos autres besoins.

18 Johanne Whitmore et Pierre-Olivier Pineau, État de l'énergie au Québec 2026, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, 2026, p. 7, [en ligne], https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2026/02/EEQ2026_web.pdf.

Définir collectivement notre avenir énergétique

Les décisions qui façonneront notre avenir énergétique touchent directement le coût de la vie, le développement économique, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. De tels choix exigent une transparence et une concertation avec les partenaires pour bâtir un véritable consensus social. Or, la planification énergétique actuelle manque de vue d'ensemble, ce qui mène à une gestion fragmentée, faite de décisions ponctuelles à courte vue, plutôt qu'à une stratégie nationale cohérente.

Pistes d'actions :

- **Doter le Québec d'une politique nationale de l'énergie qui définira nos priorités stratégiques à long terme.** Elle établira des règles claires sur l'accès, la tarification et l'usage de notre électricité propre, tout en assurant une protection inébranlable de l'intérêt public et un rôle responsable pour tous les acteurs concernés .
- **Stimuler la filière des biocarburants (biodiésel, bioéthanol, biométhanol, etc.) : production et utilisation dans le transport lourd, hors route, et dans l'industrie.**
- **Reconnaître les Premières Nations et les Inuit comme des partenaires incontournables de la transition énergétique,** en convenant avec eux de mécanismes de participation prévisibles et adaptés à leurs réalités, afin qu'ils contribuent pleinement aux orientations de la politique énergétique du Québec.

Faire de l'économie d'énergie la prochaine Baie-James

Le Parti Québécois fera des économies d'énergie une véritable richesse collective.

Dans un contexte où Hydro-Québec doit répondre à une demande croissante, la meilleure énergie demeure celle que nous n'avons pas besoin de produire. Chaque kilowattheure économisé et chaque perte d'énergie évitée dans le système énergétique québécois permettent d'alimenter davantage de logements, d'entreprises et d'industries.

Les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique figurent parmi les investissements les plus rentables dont dispose le Québec : **Économiser un kilowattheure coûte environ trois fois moins cher que d'en produire un nouveau**¹⁹. À titre d'exemple, des mesures d'isolation et d'étanchéification pourraient permettre de récupérer jusqu'à 15 TWh dans le parc résidentiel québécois, soit près de deux fois la production annuelle de la centrale de la Romaine²⁰.

Pistes d'actions :

- **Faire des économies d'énergie une filière énergétique à part entière**, grâce à une révision du Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) qui dotera le Québec de cibles ambitieuses distinctes en matière de sobriété et d'efficacité, de plans d'action quinquennaux et d'objectifs sectoriels mesurables.
- **Accélérer les investissements offrant les meilleurs rendements énergétiques**, en déployant prioritairement les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique déjà reconnues comme techniquement accessibles et économiquement rentables pour les ménages, les entreprises et les institutions publiques.
- **Encadrer le développement des centres de données et de l'intelligence artificielle** afin de préserver notre sécurité énergétique et numérique et d'assurer une utilisation responsable de l'énergie et de l'eau.

19 Hydro-Québec, Trajectoire en efficacité énergétique : Mieux consommer ensemble, 2025, p. 3, [en ligne], https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/trajec-toire-en-efficacite-energetique_FR.pdf.

20 Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), Caché dans nos maisons, l'équivalent de la production d'énergie de 2,5 barrages : nul besoin d'en construire d'autres, communiqué de presse, 2 novembre 2023, [en ligne], <https://www.apchq.com/actualites/cache-dans-nos-maisons-lequivalent-de-la-production-denergie-de-2-5-barrages-nul-besoin-den-construire-dautres/>.

Bien se loger

Le logement est bien plus qu'un toit. Il influence directement le coût de la vie, notre santé, notre confort, notre sécurité, notre consommation d'énergie et la qualité des milieux de vie dans lesquels nous grandissons, travaillons et vieillissons.

Le Québec traverse actuellement une crise de l'habitation qui exige une réponse rapide et ambitieuse. L'augmentation des loyers, le faible taux d'inoccupation, la hausse du coût des propriétés et la progression de l'itinérance rappellent l'urgence de construire davantage de logements.

Une grande partie de notre parc bâti a été construite à une époque où les enjeux de performance énergétique occupaient une place beaucoup moins importante qu'aujourd'hui.

Répondre à la crise de l'habitation ne doit pas nous conduire à reproduire les modèles d'aménagement qui ont contribué aux défis d'aujourd'hui. Chaque projet immobilier représente une occasion d'améliorer simultanément la qualité de vie des Québécoises et des Québécois, de réduire leurs factures d'énergie, de renforcer notre résilience face aux changements climatiques et de diminuer les pressions sur notre réseau énergétique.

Bien se loger ne dépend pas seulement des bâtiments. Cela dépend aussi des quartiers et des villages dans lesquels ils s'insèrent. Le Québec doit donc agir à la fois sur la qualité de son parc bâti et sur l'aménagement de milieux de vie complets, durables et conviviaux.

Le Parti Québécois veut construire davantage de logements, mais aussi construire mieux : des bâtiments qui coûtent moins cher à habiter, consomment moins d'énergie et offrent des milieux de vie plus confortables et mieux adaptés.

Parce qu'un bâtiment ne peut être dissocié de son environnement, nous agissons également pour faciliter le développement des quartiers et des villages où il est facile de se loger, de se déplacer, d'accéder aux services de proximité et de profiter d'espaces publics de qualité.

La petite révolution de la thermopompe

Un chauffage électrique de base, comme une plinthe, transforme 1 kWh d'électricité en environ 1 kWh de chaleur. Une thermopompe, elle, utilise 1 kWh d'électricité pour capter de la chaleur présente dans l'air extérieur, même par temps froid, et la transférer à l'intérieur. Résultat : elle peut fournir 2,3 ou même 4 kWh de chaleur pour 1 kWh d'électricité consommé, selon la température et le modèle²¹.

Une maison chauffée avec une thermopompe peut consommer moins d'énergie pour le même confort, réduire la pression sur le réseau électrique par rapport à un chauffage entièrement résistif et offrir aussi la climatisation en été, ce qui devient important avec les vagues de chaleur.

Au Québec, l'enjeu n'est pas seulement de remplacer les combustibles fossiles. Il faut aussi éviter d'augmenter trop fortement la demande d'électricité en hiver. Si tous les bâtiments passaient simplement aux plinthes électriques, les pointes hivernales deviendraient plus difficiles à gérer.

Pour un ménage, une thermopompe peut représenter des économies de plusieurs centaines de dollars en comparaison avec un mode de chauffage traditionnel avec des plinthes électriques.

21 Québec Thermopompes, Thermopompe vs plinthes électriques : la différence de coût réelle, [en ligne], <https://quebecthermopompes.ca/thermopompe-vs-plinthes-electriques-difference-cout/>.

Construire et rénover des bâtiments pour en réduire les coûts d'habitation, tout en assurant leur performance et leur résilience

Nos maisons, nos logements, nos commerces et nos bâtiments publics influencent directement nos factures d'énergie, notre confort, notre santé, notre résilience face aux changements climatiques et les investissements nécessaires dans notre réseau électrique.

Pistes d'actions :

- **Accélérer l'adoption de la thermopompe pour le chauffage résidentiel par des incitatifs financiers et fiscaux.**
- **Travailler sur les innovations qui permettraient un meilleur rendement de performance énergétique pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures**, afin que les bâtiments consomment moins d'énergie sur toute leur durée de vie. Cela inclut, en plus de l'installation de thermopompes efficaces à grande échelle, la valorisation de la chaleur par la récupération des rejets thermiques et la gestion dynamique des systèmes. Ces nouvelles innovations de performance énergétique seront en cohérence avec notre objectif de réduire les coûts de construction.
- **Simplifier l'accès aux programmes de rénovation** grâce à un **guichet unique** adapté aux réalités régionales, et déployer à grande échelle des **mécanismes de financement innovants comme le programme PACE** (Property Assessed Clean Energy ou Programme de financement de l'amélioration de l'efficacité énergétique) résidentielle permettant aux ménages et aux entreprises d'investir plus facilement dans des rénovations écoénergétiques, notamment grâce à des remboursements liés aux économies d'énergie générées ou rattachés au bâtiment lui-même.
- **Poursuivre et accélérer la réduction du raccordement des nouvelles constructions résidentielles au réseau de gaz naturel**, afin d'éviter d'accroître la dépendance aux combustibles fossiles et de prévenir l'enfermement de nouveaux bâtiments dans des systèmes énergétiques appelés à devenir rapidement désuets.
- **Renforcer les pratiques de gestion durable des matériaux de construction**, en favorisant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des résidus afin d'accélérer l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.
- **Favoriser une utilisation accrue du bois québécois et des matériaux à faible empreinte carbone et à faible consommation de matières premières**, tout en soutenant la recherche et l'innovation dans le développement de nouvelles solutions constructives performantes.
- **Favoriser la conception et la rénovation de bâtiments mieux adaptés aux changements climatiques**, notamment aux vagues de chaleur, aux fortes précipitations, aux inondations et aux autres événements météorologiques extrêmes, **tout en favorisant une utilisation plus efficace de l'eau.**
- **Développer une approche coordonnée de récupération de chaleur industrielle, de géothermie, de stockage thermique et de réseaux thermiques locaux** pour les usages qui ne peuvent pas être électrifiés directement et pour la gestion des pointes hivernales.

Créer des milieux de vie où il fait bon vivre

Bien se loger ne dépend pas uniquement de la qualité d'un bâtiment. C'est aussi pouvoir accéder facilement aux commerces, aux services publics, aux écoles, aux espaces verts, aux lieux de travail et aux endroits où se rencontrent les membres d'une communauté.

Un gouvernement du Parti Québécois fera de l'aménagement du territoire un puissant levier de qualité de vie et de vitalité régionale. Il renouvellera la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et son premier plan d'action qui vient à échéance en 2027.

Parce que les réalités diffèrent d'une région à l'autre, il travaillera en partenariat avec les municipalités afin de leur donner les moyens de créer des milieux de vie plus complets, plus conviviaux et mieux adaptés aux besoins de leur population.

Pistes d'actions :

- **Soutenir les municipalités dans la réalisation de projets qui améliorent la qualité de vie**, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et renforcent la résilience des collectivités.
- **Offrir un accompagnement technique et financier adapté aux réalités régionales**, afin d'aider les municipalités à planifier et à réaliser des projets d'aménagement durable.
- **Réduire les obstacles administratifs qui ralentissent les projets municipaux structurants.**
- **Faire évoluer les pratiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin de favoriser des quartiers complets**, en encourageant une **densification de qualité des secteurs déjà urbanisés**, la **requalification des terrains minéralisés ou sous-utilisés**, l'implantation de commerces et de services de proximité, ainsi que l'**élimination des règles obligeant d'ajouter du stationnement** aux projets immobiliers situés à proximité des stations de transport collectif structurant.
- **Mettre en œuvre une Stratégie Centres-Villes pour redonner vie aux cœurs des villes et des villages**, notamment en soutenant financièrement les **actions municipales de revitalisation**, en mettant à profit les **terrains et bâtiments excédentaires de l'État** pour répondre aux besoins des communautés, en valorisant la **requalification du patrimoine bâti** et en utilisant davantage les **choix de localisation des bâtiments des ministères et des sociétés d'État** comme leviers de revitalisation des centres urbains et des noyaux villageois.
- **Encourager les projets mixtes regroupant logements, commerces, services publics, espaces verts et lieux de rencontre.**
- **Faciliter le développement de projets pour des déplacements actifs**, en faisant de l'accessibilité une priorité dans l'organisation des services publics de première ligne, et en sécurisant les abords des écoles, des garderies, des résidences pour aînés et des autres lieux de vie.

**Mieux se déplacer
tout en économisant**

La mobilité permet d'accéder à un emploi, à l'éducation, aux soins de santé, aux commerces, à la culture et aux loisirs. Elle influence directement la qualité et le coût de la vie, l'occupation du territoire et la vitalité des collectivités. Pourtant, le modèle actuel est à bout de souffle: les coûts des déplacements augmentent, les services demeurent inégaux selon les régions et trop de Québécoises et de Québécois sont pris dans la congestion routière lors de leurs déplacements quotidiens. Depuis huit ans, la congestion routière n'a cessé d'augmenter au Québec, malgré les promesses caquistes. Cette réalité fait perdre du temps et de l'argent aux ménages, en plus de réduire les possibilités de déplacement. L'impact négatif sur la productivité²² et la main-d'œuvre est aussi bien documenté²³.

Dans un contexte où les besoins de mobilité ne cesseront de croître, le Québec doit offrir davantage de choix. Nous devons mieux intégrer les différents modes de transport et accélérer la transition pour rendre nos déplacements plus abordables et plus efficaces, tout en réduisant notre dépendance aux combustibles fossiles. Enfin, le transport des marchandises doit être modernisé pour soutenir la compétitivité de nos entreprises et consolider notre souveraineté économique.

Le Parti Québécois veut permettre aux Québécoises et aux Québécois de se déplacer facilement, à moindre coût et avec davantage de choix. En aucun cas, il ne souhaite moraliser les citoyens qui se déplacent en automobile, trop souvent faute d'alternative efficace.

En bref, pour parvenir à nos objectifs énoncés, nous développerons une offre de mobilité intégrée et accessible, accélérerons l'électrification des transports et moderniserons le transport des marchandises afin de renforcer notre souveraineté énergétique et d'améliorer la compétitivité de notre économie.

22 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM), Congestion routière : une facture annuelle de 6 G\$ pour la région métropolitaine de Montréal, Observatoire Grand Montréal, 24 septembre 2024, [en ligne], <https://cmm.qc.ca/communiqués/congestion-routiere-une-facture-annuelle-de-6-g-pour-la-region-metropolitaine-de-montreal-2/>.

23 CDPQ INFRA, Comment la congestion routière nous affecte-t-elle?, 24 septembre 2021, [en ligne], <https://www.cdpqinfra.com/fr/actualites/articles/comment-la-congestion-routiere-nous-affecte-t-elle>.

Arrêter le vol à la pompe

Le Québec possède aujourd'hui un avantage économique unique : une électricité propre, abondante et la plus abordable en Amérique du Nord. Pourtant, **avec le coût actuel du pétrole, les Québécois consacrent autour de 17 milliards de dollars par année à la pompe** pour leurs déplacements²⁴. Cette dépendance expose les ménages aux fluctuations des marchés internationaux, alimente la croissance du coût de la vie (le pétrole étant la principale cause d'inflation) et entraîne, chaque année, d'importantes pertes de richesse hors du Québec.

Au même moment, une révolution mondiale des technologies électriques transforme rapidement les secteurs du transport. Les véhicules électriques sont désormais des solutions très performantes, fiables et toujours plus compétitives. Elles ont nettement dépassé le coût d'utilisation beaucoup plus élevé des solutions fossiles (pétrole et gaz).

En 2026, près de 28 % des véhicules neufs vendus dans le monde seront électriques, signe que cette transformation est déjà bien engagée²⁵. Le Québec était à 17 % en 2025 et à 31 % en 2024²⁶, une baisse explicable par la suppression du crédit d'impôt fédéral sur l'achat de véhicules électriques. Plus qu'ailleurs, faire le changement pour l'électrique permet de réduire durablement la facture énergétique des ménages tout en renforçant notre économie. Une recharge à la maison permet de réduire d'autour de 80 % le coût des kilomètres parcourus²⁷. Atteindre un taux de 30 % de véhicules électriques dans le parc automobile (7 % actuellement), représente des économies de l'ordre de 4 G\$ par année pour les ménages, soit 1 000 dollars par famille par année.

Faire de la mobilité durable un choix simple, abordable et attrayant

Le Parti Québécois adoptera **un nouveau plan d'action de la Politique de mobilité durable** afin que chaque région puisse bénéficier d'une chaîne de mobilité adaptée à ses réalités. Des milieux de vie de qualité reposent sur une offre de mobilité qui permet à chacun.

24 En multipliant le volume de 9,3 milliards de litres d'essence (ajouté au diesel) par le prix moyen payé par les consommateurs à la pompe (autour de 1,60 \$ à 1,75 \$ le litre), la dépense directe totale des Québécois en carburant atteint les 17 milliards de dollars : Johanne Whitmore et Pierre-Olivier Pineau, État de l'énergie au Québec 2026, précité note 13, p. 10.

25 Agence internationale de l'énergie (AIE), Global EV Outlook 2026, IEA, Paris, 2026, [en ligne], <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2026>.

26 Statistique Canada. Tableau 20-10-0025-01 Immatriculations des véhicules automobiles neufs, trimestrielle, par niveau géographique [en ligne] <https://doi.org/10.25318/2010002501-fra>.

27 Hydro-Québec, Calculez les économies que vous pourriez faire avec un véhicule électrique, s. d., [en ligne], <https://www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/calculez-vos-economies.html>.

de se déplacer facilement, peu importe son âge, son revenu ou son lieu de résidence. Investir dans le transport collectif, le transport actif et les nouvelles formes de mobilité permettra non seulement de réduire la congestion routière, mais aussi de diminuer le coût de la vie, d'améliorer la santé de la population, de renforcer la vitalité des centres-villes et des villages et d'offrir davantage de liberté de déplacement aux Québécoises et aux Québécois.

Au coeur de cette stratégie se trouve la Passe mobilité qui permettra aux usagers du transport collectif d'économiser des centaines de dollars par année tout en ayant accès à l'ensemble des sociétés de transport au Québec.

Pistes d'actions :

- **Créer une Passe mobilité** offerte au coût de **95 \$ par mois**, donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif urbains et régionaux du Québec. La Passe mobilité permettra aussi d'**intégrer le transport interurbain par autocar** grâce à un tarif forfaitaire additionnel par trajet, afin de faciliter les déplacements entre les régions. De plus, nous explorerons l'intégration des services de vélo en libre-service dans la Passe mobilité avec le paiement d'un tarif forfaitaire additionnel.
- **Assurer un financement stable, prévisible et suffisant du transport collectif** en partenariat avec les municipalités, les sociétés de transport et les organismes régionaux, tant pour les immobilisations que pour les opérations. En vue de réduire les coûts des grands projets, le Parti Québécois **visé à planifier en continu le développement de réseaux de transport structurants à forte capacité** pour maintenir l'expérience acquise et optimiser l'étape de construction, comme c'est le cas dans de nombreux pays européens.
- **Augmenter les investissements en transport collectif au Plan québécois des infrastructures.** En parallèle, un gouvernement du Parti Québécois **privilégiera l'entretien et la modernisation des infrastructures routières existantes** avant l'ajout de nouvelles capacités routières. Il priorisera les projets de transport qui améliorent durablement l'accessibilité, garantissent la sécurité des usagers, réduisent les émissions et offrent davantage de choix de mobilité aux citoyens.
- **Augmenter les investissements consacrés aux infrastructures municipales de transport actif.**
- **Relancer la politique de mobilité durable.**
- **Soutenir de nouvelles offres de mobilité**, notamment l'autopartage, le vélopartage, le transport à la demande, le covoiturage et les initiatives des employeurs favorisant le transport collectif ou actif, et **favoriser une meilleure intégration des services.**
- **Soutenir le développement de l'offre de transport collectif entre les régions, notamment par l'achat d'autobus**

Passe mobilité: des économies importantes, une tarification universelle et simplifiée

Dans un contexte de hausse du coût de la vie, le transport collectif peut représenter une importante dépense pour les familles. À titre d'exemple, un travailleur qui réside à Longueuil et doit prendre l'autobus et le métro pour se rendre à son travail sur l'Île de Montréal dépensera plus de 2 000 \$ par année pour sa passe mensuelle. Le Parti Québécois réduira le coût d'accès au transport collectif avec une passe mensuelle universelle de 95\$ par mois.

En plus d'offrir des économies, cette mesure a l'avantage de simplifier la tarification. Plutôt que d'avoir une multiplication de titres de transport selon les régions, les réseaux ou les clientèles, la Passe mobilité offre un accès annuel uniforme, et ce partout au Québec, limitant les dédales bureaucratiques et administratifs. Un résident de la Capitale-Nationale pourra utiliser son titre de transport à Montréal et vice-versa. Le transport interurbain par autocar sera également davantage accessible grâce à un tarif forfaitaire additionnel par trajet, afin de faciliter les déplacements entre les régions.

La Passe mobilité permettra de faire des économies substantielles pouvant aller jusqu'à 2 292 \$ par année tout en simplifiant la vie des usagers du transport collectif.

Passe mensuelle	Prix/mois (2026)	Économie - Passe Mobilité / mois	Économie - Passe Mobilité / année
ARTM Zone A - ordinaire	110 \$	15 \$	180 \$
ARTM Zone AB - étudiante	102 \$	7 \$	84 \$
ARTM Zone AB - ordinaire	170 \$	75 \$	900 \$
ARTM Zone ABC - étudiante	123,50 \$	28,50 \$	442 \$
ARTM Zone ABC - ordinaire	206 \$	111 \$	1 332 \$
ARTM Zone ABCD - étudiante	168,50 \$	73,50 \$	882 \$
ARTM Zone ABCD - ordinaire	281 \$	186 \$	2 232 \$
RTL - Bus - réduite	119 \$	24 \$	288 \$
STL - Bus - ordinaire	119 \$	24 \$	288 \$
RTC - ordinaire	102,50 \$	7,50 \$	90 \$
RTC - métropolitain	115 \$	20 \$	240 \$

Tableau : Quelques exemples d'économie de coûts pour les usagers

Accélérer l'électrification des transports

L'électrification des transports est un levier incontournable pour réduire notre dépendance au pétrole, améliorer notre balance commerciale et créer davantage de richesse au Québec. C'est aussi une solution directe pour le portefeuille: en moyenne, rouler électrique permet d'économiser entre 2 000 \$ et 3 000 \$ par année en frais de carburant et d'entretien²⁸.

Pour convaincre les Québécois de faire le saut vers davantage de véhicules électriques, il faut que trois conditions soient réunies : un prix avantageux, des automobiles compétitives en matière d'autonomie et adaptées aux réalités du Québec, et un réseau de recharge suffisamment développé. Si ces trois éléments sont réunis, nous sommes convaincus que l'atteinte de cibles ambitieuses sera possible.

D'abord, la baisse du prix des autos électriques est la variable qui est encourageante. L'Agence internationale de l'énergie rapporte qu'en une année, en 2025, les prix moyens des véhicules zéro émission ont chuté de 6% en Allemagne, de 2% aux États-Unis et de 10% en Chine, notamment en raison de la baisse des coûts des batteries²⁹. La différence de prix entre un véhicule à combustion et un véhicule 100% électrique équivalent de milieu de gamme en Europe est ainsi passée de 50% à 20% entre 2021 et 2025. Au Québec, l'écart entre le prix moyen des deux types de véhicules se rétrécit d'année en année, il est passé à 2 000\$ depuis le début de 2026³⁰. Cette tendance devrait se poursuivre et s'accélérer, de même que l'attrait des consommateurs pour ces véhicules à prix égal, notamment en raison de l'instabilité des prix des combustibles fossiles. Le frein à l'achat d'un véhicule sera donc de moins en moins le prix. Sur le plan de l'autonomie, les véhicules électriques à batterie offrent désormais en moyenne près de 380 km par charge³¹.

28 CAA-QUÉBEC, Véhicule électrique : coûts, économies, rentabilité, [en ligne], <https://www.caaquebec.com/fr/conseils/acheter-ou-vendre-un-vehicule/combien-ca-coute-vraiment-une-auto-electrique>.

29 AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (AIE), Global EV Outlook 2026 — Trends in Electric Cars, Paris, IEA, 2026, [en ligne], <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2026/trends-in-electric-cars>.

30 ROULEZ ÉLECTRIQUE, Un VE neuf coûte presque le même prix qu'une voiture ordinaire. Et après ça, c'est lui le moins cher, 23 avril 2026, [en ligne], <https://roulezelectrique.com/un-ve-neuf-coute-presque-le-meme-prix-quune-voiture-ordinaire-et-apres-ca-cest-lui-le-moins-cher/>.

31 AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (AIE), Global EV Outlook 2026 — Trends in Electric Cars, précité note 29.

L'obstacle principal réside donc dans les infrastructures, qui doivent encore rattraper les ambitions de croissance annoncées. La CAQ n'a pas su mettre en place les infrastructures nécessaires aux consommateurs pour soutenir cette transformation fulgurante. Certes, nous avons une volonté d'aller plus rapidement, mais force est d'admettre que bien que le nombre de bornes de recharge ait progressé, la pression sur le réseau de recharge demeure importante. En effet, il existe 1 borne rapide pour environ 147 véhicules électriques ou hybrides rechargeables au Québec.

Au total, plus de 420 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables sont déjà en circulation sur les routes du Québec et il existe près de 31 150 points de recharge publics, dont seulement 2 860 sont des points de recharges rapides.

Au premier trimestre de 2026, 12,4% des véhicules neufs immatriculés au Québec ont été des véhicules zéro émission (VZE). Dans ce plan, compte tenu du rythme actuel du marché, mais aussi des obstacles qui demeurent, nous proposons une cible ambitieuse, mais réaliste : 85 % des ventes de véhicules neufs d'ici 2035.

Nous choisissons d'être réaliste, honnête et transparent avec les Québécois. Il ne faut pas promettre des objectifs qui ne pourront pas être atteints si les infrastructures et la structure de ce changement ne sont pas au rendez-vous.

Un gouvernement du Parti Québécois fera du virage électrique un projet économique structurant en facilitant l'adoption des véhicules électriques tout en accélérant le déploiement des infrastructures de recharge indispensables à l'atteinte des objectifs fixés.

- **Maintenir une norme crédible de véhicules zéro émission visant 85 % des ventes d'ici 2034**, tout en préservant l'intégrité du système de crédits et l'objectif d'électrification du marché québécois.
- **Favoriser l'accès des ménages québécois à des véhicules électriques abordables en maintenant le rabais actuel de 2 000\$ à l'achat ainsi que les rabais à la location des véhicules électriques** pour les véhicules dont le prix de transaction est inférieur à 50 000 \$. Les rabais suivront une trajectoire de diminution graduelle sur quatre ans et seront limités par personne, par entreprise, par année pendant la durée du programme, afin de suivre l'évolution du marché de véhicules électriques et d'assurer l'utilisation responsable des fonds publics. Le Parti Québécois va également considérer l'implantation d'un mécanisme par lequel les véhicules zéro émission coûtant moins de 35 000\$ pourraient se qualifier à un rabais supérieur au rabais actuel de manière à créer une pression sur l'industrie et favoriser la commercialisation des voitures abordables pour les citoyens de la classe moyenne et moins fortunés. Une aide pour la mise en place d'une borne de recharge électrique à la maison sera également offerte.
- **Accélérer le déploiement de bornes de recharge rapide sur les principaux axes routiers** et dans les quartiers résidentiels.
- **Valoriser les options de Vehicule to grid (V2G) permettant aux Québécois de devenir des acteurs actifs pouvant revendre l'énergie de leur batterie, pour optimiser le système énergétique du Québec.**
- **Exiger du gouvernement fédéral qu'il retire les barrières commerciales et réglementaires pour permettre l'accès des véhicules électriques européens au marché canadien** afin d'offrir aux Québécois un plus grand choix de véhicules électriques abordables et accroître la concurrence.

- **Bonifier les programmes de déploiement d'infrastructure de recharge publique et résidentielle pour véhicules légers**, particulièrement dans les régions rurales et éloignées, et **faciliter la recharge résidentielle dans les immeubles multilogements** grâce au soutien aux bornes, aux mises à niveau électriques et aux systèmes intelligents de gestion de la recharge.
- **Favoriser l'électrification des véhicules moyens et lourds**, notamment en **déployant des infrastructures de recharge adaptées aux besoins de ces véhicules**.
- **Exiger que les futurs traversiers électriques financés par l'État soient construits au Québec**.
- **Intégrer pleinement le recyclage des batteries à la stratégie québécoise des minéraux critiques**.

Moderniser le transport des marchandises pour accroître la compétitivité du Québec

Le Parti Québécois adoptera une stratégie nationale de décarbonation du transport des marchandises afin d'améliorer simultanément la compétitivité des entreprises québécoises, la résilience de nos chaînes d'approvisionnement et la performance de notre économie.

Pistes d'actions :

- **Adopter une stratégie nationale de décarbonation du transport des marchandises**, favorisant le recours au mode de transport le plus performant selon les marchandises transportées et les distances à parcourir.
- **Miser davantage sur le transport ferroviaire et maritime** lorsque ces modes offrent une solution plus efficace, **tout en améliorant les connexions entre les différents réseaux de transport**.
- **Évaluer des solutions d'entretien et de réfection des routes adaptées aux secteurs soumis à un camionnage intensif**, afin de mieux tenir compte de l'usure accrue des infrastructures.
- **Favoriser une meilleure logistique des transports de courte et moyenne distance**, afin de réduire les kilomètres parcourus à vide, de mieux coordonner les livraisons et d'accroître l'efficacité des chaînes d'approvisionnement.
- **Renforcer la capacité de planification et d'analyse du gouvernement** en matière de transport des marchandises, afin de mieux coordonner les investissements publics et les besoins des différents secteurs économiques.
- **Réduire les déplacements inutiles de marchandises**, notamment grâce au développement de l'économie circulaire, à **une meilleure valorisation des matières et à des chaînes d'approvisionnement plus régionales**.

**Manger local,
mieux se nourrir**

L'alimentation se situe au coeur de nos enjeux de société : elle lie étroitement la santé, l'économie, l'agriculture, l'environnement et la vitalité de nos régions. **Bien manger demeure encore trop difficile pour de nombreuses familles.** L'insécurité alimentaire progresse, les banques alimentaires n'ont jamais été autant sollicitées et notre système alimentaire demeure vulnérable aux changements climatiques, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à notre dépendance envers les importations.

Le Québec possède pourtant des atouts exceptionnels : des producteurs innovants, des entreprises agroalimentaires dynamiques et des initiatives locales qui rapprochent les citoyens de leur alimentation. En valorisant davantage les aliments produits ici, nous pouvons améliorer la santé de la population, renforcer notre autonomie alimentaire, soutenir les régions et mieux protéger les ressources dont dépend notre agriculture.

De plus, grâce à la protection de son territoire agricole instaurée il y a près de 50 ans, le Québec a réussi à préserver un patrimoine et une ressource essentielle, et ce, malgré la pression constante de l'urbanisation. Aujourd'hui, ce territoire fait l'objet de nouvelles pressions liées aux besoins en infrastructures et à la production énergétique, ce qui rend sa protection et sa mise en valeur plus importantes que jamais.

La bonne nouvelle, c'est que l'agriculture possède une alliée naturelle dans la préservation et la vitalité des terres agricoles : la biodiversité. Sa conservation est indispensable à l'avenir de l'agriculture au Québec puisque la santé de ces écosystèmes est vitale pour assurer une meilleure production agricole.

Le Québec doit donc agir simultanément sur l'accès à une alimentation saine et sur la résilience de son système alimentaire, dans un contexte de changements climatiques qui force notre agriculture à s'adapter.

Le Parti Québécois fera de l'alimentation un véritable levier de santé, de durabilité, de vitalité régionale et de développement économique.

Bien manger ne devrait jamais être un privilège. Chaque repas peut contribuer à améliorer notre santé, soutenir un producteur d'ici, créer de la richesse dans nos régions et léguer aux générations futures un système alimentaire plus résilient.

Nous voulons rapprocher les producteurs des consommateurs, rendre les aliments sains plus accessibles et bâtir un système alimentaire qui profite à la fois aux citoyens, aux agriculteurs, aux entreprises et aux territoires. Nous voulons enfin renforcer cette alliance fertile entre une agriculture vivante et une biodiversité protégée, et accompagner l'adaptation des pratiques aux changements climatiques.

Diversifier l'offre alimentaire dans les institutions publiques en misant sur les aliments d'ici

Les établissements publics — centres de la petite enfance, écoles, cégeps, universités, hôpitaux, ministères et organismes servent chaque année des millions de repas. **Un gouvernement du Parti Québécois en fera des vitrines de l'alimentation durable québécoise.** En orientant progressivement leurs approvisionnements vers des aliments sains, locaux et durables, ils peuvent améliorer la santé de la population, soutenir les producteurs québécois et accélérer la transition de notre système alimentaire.

Cette démarche permettra d'améliorer la qualité de l'alimentation offerte dans les institutions, de réduire leur empreinte environnementale, de soutenir les producteurs agricoles québécois.

Pistes d'actions :

- **Diversifier les menus des établissements publics pour augmenter la présence d'aliments locaux et nutritifs.**
- **Favoriser, dans les établissements publics, la planification de menus** conciliant santé, qualité nutritionnelle et approvisionnement local.
- **Privilégier les aliments produits et transformés au Québec** dans les approvisionnements des institutions publiques.
- **Établir le principe de zéro perte nette du territoire agricole** en limitant notamment l'utilisation de terres à des fins autres que l'agriculture.

Faire de l'alimentation un levier de santé, de vitalité régionale et de développement économique

Un gouvernement du Parti Québécois fera de l'alimentation un projet collectif réunissant les citoyens, les producteurs, les municipalités, les institutions publiques et les entreprises. En rapprochant la production, la transformation, la distribution et la consommation des aliments, le Québec pourra améliorer l'accès à une alimentation saine, soutenir les économies régionales et bâtir un système alimentaire plus résilient face aux crises économiques, climatiques et géopolitiques.

Pistes d'actions :

- **Donner à chaque enfant accès à une alimentation saine :** inscrire des cibles d'alimentation saine et durable, ainsi que des cibles d'approvisionnement régional dans la planification stratégique du ministère de l'Éducation.
- **Avec l'aide des organismes existants, renforcer le déploiement d'un réseau d'alimentation scolaire dans les écoles les plus défavorisées.**
- **Élargir la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois aux entreprises et organisations locales et régionales qui desservent les services alimentaires scolaires,** tels que les traiteurs locaux et les cuisines collectives.
- **Soutenir les initiatives qui rapprochent la production, la transformation, la distribution et la consommation des aliments,** renforcent les économies locales et accroissent l'autonomie et la sécurité alimentaire.
- Un gouvernement du Parti Québécois **favorisera** l'agriculture de proximité, les circuits courts alimentaires, les marchés publics, les pôles logistiques agroalimentaires et les entreprises collectives qui rapprochent les citoyens de leur alimentation.
- Soutenir la recherche et l'innovation technologique en agriculture afin d'obtenir des semences de meilleure qualité et plus résistantes aux changements climatiques.

**Vivre en santé : protéger
notre eau et notre air**

La santé des Québécoises et des Québécois dépend bien sûr de la qualité des soins qu'ils reçoivent, mais aussi de la qualité de leur environnement. **L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les habitudes de vie favorisées par les milieux dans lesquels nous vivons et les contaminants auxquels nous sommes exposés influencent directement notre espérance de vie, notre qualité de vie et notre bien-être.**

Des milliers de décès prématurés sont encore associés chaque année à la pollution atmosphérique³⁴, tandis que le vieillissement des infrastructures d'eau fragilise progressivement une ressource essentielle à notre santé, à notre économie et à notre patrimoine collectif. Le Québec doit donc mieux protéger les deux ressources les plus essentielles à la vie : l'air que nous respirons et l'eau dont nous dépendons.

Protéger la santé ne consiste pas uniquement à soigner les maladies. C'est aussi agir en amont afin que chacune et chacun puisse respirer un air sain, avoir accès à une eau de qualité et vivre dans un environnement qui favorise le bien-être. Pour y parvenir, nous miserons sur la prévention, les meilleures connaissances scientifiques, des institutions transparentes et des investissements dans les infrastructures qui protègent notre santé.

Assurer une saine qualité de l'air

La qualité de l'air influence directement notre santé, notre espérance de vie et notre qualité de vie. Pourtant, la pollution atmosphérique³⁴ est responsable d'environ 4 000 décès prématurés chaque année au Québec et entraîne des coûts évalués en milliards de dollars pour notre société³⁵.

Le Parti Québécois reconnaîtra le droit de chaque Québécoise et de chaque Québécois à respirer un air sain. Il adoptera une Stratégie nationale sur la qualité de l'air, fondée sur les meilleures connaissances scientifiques, afin de mieux protéger la santé de la population et de prévenir les maladies liées à la pollution atmosphérique.

Pistes d'actions :

- **Adopter une Stratégie nationale sur la qualité de l'air, visant à intégrer les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé dans les décisions publiques**, et comprenant des objectifs nationaux et régionaux, des indicateurs de suivi et des mécanismes d'amélioration continue.
- Tendre vers des normes québécoises de qualité de l'air qui sont davantage conformes avec les recommandations les plus récentes de l'Organisation mondiale de la santé.

34 La Presse Canadienne, « La fumée des feux de forêt est associée à 2500 décès prématurés par année au pays », L'actualité, 16 juillet 2026, [en ligne] <https://lactualite.com/actualites/la-fumee-des-feux-de-foret-est-associee-a-2500-deces-prematures-par-annee-au-pays/>.

35 La Presse canadienne, « Les épisodes de smog s'accumulent et ont des effets sur la santé à long terme », La Presse, 16 juillet 2025, [en ligne] <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2025-07-16/les-episodes-de-smog-s-accumulent-et-ont-des-effets-sur-la-sante-a-long-terme.php>.

- **Développer un réseau moderne de suivi de la qualité de l'air** permettant de diffuser une information claire, accessible et en temps réel dans toutes les régions du Québec.
- **Mettre à la disposition des professionnels de la santé de meilleurs outils** afin qu'ils puissent accompagner les personnes les plus vulnérables lors des épisodes de pollution atmosphérique.
- **Agir à la source pour réduire les principales causes de pollution atmosphérique**, notamment en soutenant les municipalités dans le **développement d'une offre de mobilité durable**, dans le **verdissement des milieux urbains** et la mise en œuvre de **mesures de prévention adaptées aux réalités régionales**.
- **Mettre en ligne le registre d'information environnementale prévu à la Loi sur la qualité de l'environnement**, afin que la population puisse enfin accéder rapidement aux autorisations environnementales accordées aux entreprises et aux conditions qui leur sont imposées.

Faire de l'eau une richesse collective à protéger

L'eau est au cœur de notre santé, de notre qualité de vie, de notre économie et de notre patrimoine naturel. Pourtant, le vieillissement des infrastructures, les pertes d'eau potable, les épisodes de sécheresses hydrologiques, les surverses d'eaux usées et les épisodes de contamination fragilisent progressivement cette richesse collective.

Au fil des décennies, les investissements consacrés au renouvellement des infrastructures d'eau n'ont pas toujours suivi le rythme des besoins : en 2023, les investissements des municipalités dans leurs infrastructures d'eau ne couvraient que 53 % des besoins nécessaires pour bonifier l'offre de service, maintenir les actifs et rattraper le déficit d'entretien. Faute d'une vision gouvernementale claire et d'objectifs durables en matière de maintien des actifs, plusieurs municipalités peinent à résorber le déficit d'entretien³⁶ de leurs réseaux, ce qui augmente les risques pour la population, l'environnement et les finances publiques.

Le Parti Québécois donnera aux municipalités les moyens d'entretenir durablement leurs infrastructures, protéger les sources d'eau potable et préserver les milieux aquatiques pour les générations futures. Il veillera à ce que l'eau soit gérée comme un patrimoine collectif, où chaque usage contribue à la fois à sa préservation et notre richesse collective.

36 Commissaire au développement durable, Pérennité des infrastructures d'eau : aide et soutien aux municipalités — Application de la Loi sur le développement durable, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026, mai 2026, p. 20, [en ligne], https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/218/CDD_mai2026_chapitre-5.pdf.

Pistes d'actions :

- **Réformer les programmes gouvernementaux consacrés aux infrastructures d'eau** afin que les investissements reposent sur des critères transparents, connus d'avance et appliqués uniformément, notamment les risques pour la santé publique, les pertes d'eau potable, les surverses d'eaux usées, l'état des infrastructures, la résilience climatique et le coût du report des travaux.
- **Pérenniser le financement des infrastructures municipales d'eau** en incitant les municipalités québécoises à produire un plan de gestion de leurs actifs qui comprendra notamment un inventaire, le niveau de services proposé et une stratégie financière et de gestion du cycle de vie. Des objectifs clairs de maintien des actifs et de rattrapage du déficit d'entretien seront fixés en collaboration avec le monde municipal.
- **Orienter davantage les investissements vers l'entretien préventif** afin de réduire les pertes d'eau potable, de limiter les débordements d'eaux usées et de prolonger la durée de vie des infrastructures.
- **Assujettir le Fonds bleu à l'analyse complète et aux recommandations du Commissaire au développement durable**, au même titre que le Fonds d'électrification et de changements climatiques.
- **Augmenter les redevances sur l'eau**, afin que les grands préleveurs industriels paient leur juste part.
- Un gouvernement du Parti Québécois ajoutera une **modulation des redevances selon la vulnérabilité des bassins versants** afin d'encourager une gestion plus responsable de la ressource et adaptée aux réalités de chaque territoire.
- **Mettre en place des outils de mesure permettant de mieux communiquer les tendances en matière de qualité de l'eau dans toutes les régions du Québec, tout en appliquant mieux les normes en vigueur. Améliorer les leviers pour mieux quantifier l'utilisation de l'eau - résidentielle, commerciale et institutionnelle - afin de mieux analyser les tendances de consommation et les pressions exercées sur la ressource.**

**Prendre soin de notre
territoire national**

Le territoire québécois est l'un de nos plus grands patrimoines collectifs. Ses forêts, ses rivières, ses lacs, ses milieux humides, ses terres agricoles et sa biodiversité nous procurent de l'eau potable, des aliments, une protection contre les changements climatiques ainsi que d'innombrables lieux de loisirs, de ressourcement et de découverte. Ils façonnent notre identité, notre qualité de vie et notre prospérité.

Ces milieux naturels subissent des pressions croissantes liées à l'étalement urbain, à l'artificialisation des sols, à la pollution et aux changements climatiques. Dans le même temps, de nombreux Québécois et Québécoises peinent à accéder aux milieux naturels. Le Québec doit donc mieux protéger son patrimoine naturel, permettre à la population d'en profiter pleinement et lui donner les moyens de participer à sa préservation.

Le Parti Québécois fera de notre territoire un patrimoine vivant que nous protégerons, partagerons et transmettrons ensemble aux générations futures.

Protéger la nature ne consiste pas uniquement à conserver des espaces. C'est reconnaître que les écosystèmes rendent des services essentiels à notre santé, à notre sécurité, à notre économie et à notre qualité de vie. Parce que le territoire appartient à l'ensemble de la société, sa préservation repose sur une responsabilité partagée entre le gouvernement, les Premières Nations et les Inuit, les municipalités, les entreprises, les organismes et les citoyens.

Reconnaître la nature comme une infrastructure offrant des services essentiels

La nature est l'une des infrastructures les plus précieuses du Québec. Elle contribue directement à notre santé physique et mentale. Un gouvernement du **Parti Québécois intégrera la préservation de la biodiversité comme critère dans ses décisions publiques, au même titre que la lutte contre les changements climatiques.**

Pistes d'actions :

- **Reconnaître la valeur des infrastructures naturelles** dans la planification des investissements publics, l'aménagement du territoire et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- **Aménager les terrains et les bâtiments publics pour mieux faire face aux changements climatiques**, en ajoutant des espaces verts et ombragés pour réduire la chaleur, et en favorisant une meilleure gestion des eaux de pluie pour réduire les risques d'inondation, notamment dans les écoles, les CLSC et les autres établissements publics.

- **Soutenir les projets de déminéralisation, de renaturalisation et de conservation** tout en réduisant l'artificialisation des sols
- **Mettre en œuvre une stratégie nationale des corridors écologiques** en collaboration avec les municipalités, les Premières Nations et Inuit, les organismes de conservation, Hydro-Québec et les autres partenaires concernés.
- **Poursuivre l'expansion d'un réseau représentatif et connecté d'aires** protégées pour viser 30 % de territoire protégé d'ici 2030, notamment dans le sud du Québec, tout en accélérant la restauration des milieux naturels les plus dégradés.
- **Moderniser les principaux outils législatifs de protection de la biodiversité**, notamment la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, en définissant la notion d'**habitat essentiel** et en **renforçant les ressources consacrées à leur protection**.
- **Améliorer le suivi scientifique de la biodiversité au Québec**, afin de suivre en continu l'évolution des espèces et des autres indicateurs pertinents en la matière, d'évaluer les résultats des actions entreprises et d'orienter les décisions publiques et privées.
- **Moderniser le régime forestier afin qu'il repose sur les principes de la gestion écosystémique**, de l'adaptation aux changements climatiques, de la protection de la biodiversité et du respect des droits des Premières Nations et des Inuit. Cette modernisation se fera dans le cadre d'un dialogue social ouvert et transparent réunissant les employeurs, les travailleurs et l'ensemble des parties prenantes, dans l'objectif de maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de notre capital forestier.
- **Mettre en place des mesures incitatives pour encourager les propriétaires privés** à conserver les milieux naturels présents sur leurs terres.

Donner accès aux Québécoises et aux Québécois à la nature et à leur cours d'eau

Un territoire que l'on protège est aussi un territoire que l'on connaît, que l'on fréquente et auquel on développe un sentiment d'appartenance. L'accès à la nature est un bien commun essentiel à la qualité de vie, à la santé, au plein air et au développement d'un lien durable avec les écosystèmes.

Pourtant, **aujourd'hui, plus de 98 % des berges des lacs et des rivières du Québec sont inaccessibles au public³⁷, privant une grande partie de la population d'un patrimoine collectif pourtant consacré par la loi.**

Parce qu'un Québec qui protège la nature doit aussi permettre à sa population d'en profiter, un gouvernement du Parti Québécois fera de l'accès aux berges, aux plans d'eau et aux milieux naturels — nos biens communs — une priorité. L'accès à la nature et les activités de plein air seront aussi encouragés.

Dans un esprit de dialogue et de collaboration, il travaillera avec les citoyens, les municipalités, les Premières Nations et les Inuit, les propriétaires, les organismes de conservation et les acteurs du plein air afin de bâtir des solutions durables conciliant le droit d'accès, la protection des écosystèmes et le respect des réalités locales.

Pistes d'actions :

- Adopter une Politique nationale d'accès aux berges, aux plans d'eau et aux milieux naturels
- Améliorer l'accès public au Saint-Laurent, aux autres plans et cours d'eau ainsi qu'à la nature et aux espaces naturels du Québec en partenariat avec les municipalités.
- Encourager les initiatives d'accès à la nature et d'activités de plein air.

³⁷ Thomas Deshaies, « 98 % des berges inaccessibles : la Fondation Rivières réclame une loi pour l'accès à l'eau », Radio-Canada, 18 juin 2025, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2173086/berges-rives-acces-eau-fondation-rivieres-loi-reglementation>.

**Bien planifier
notre avenir**

La réussite des transformations proposées dans le Plan environnement du Parti Québécois repose sur une condition essentielle: notre capacité à fixer un cap clair et à s'y tenir. Pour ce faire, nos institutions doivent adopter une vision à long terme **et prendre des décisions fondées sur les meilleures connaissances disponibles. En garantissant cette stabilité, nous donnerons à la population, aux municipalités et aux entreprises la prévisibilité indispensable pour agir avec confiance.**

Trop souvent, les décisions politiques sont dictées par des impératifs à court terme ou des règles de gouvernance, au détriment de nos objectifs collectifs. Pourtant, tous les pans de l'action gouvernementale — qu'il s'agisse d'économie, de finances publiques, d'énergie, d'habitation, de transports, d'agriculture, d'aménagement du territoire ou d'infrastructures — sont interreliés et influencent notre capacité à atteindre nos objectifs. Pour relever nos défis, tout le gouvernement doit être mobilisé autour d'une vision cohérente et de long terme. **Le Parti Québécois ne fera pas de l'environnement une responsabilité d'un seul ministère. L'ensemble de l'appareil gouvernemental sera mobilisé pour contribuer à améliorer durablement la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.**

En bref, nous voulons des institutions qui prennent leurs décisions en s'appuyant sur les meilleures connaissances disponibles, évaluent leurs résultats avec transparence et offrent une orientation précise. Cela passe par des **règles stables**, des **objectifs prévisibles** et une **utilisation rigoureuse des fonds publics**.

Une gouvernance stable et prévisible pour atteindre nos objectifs

L'environnement exige bien davantage que des annonces ponctuelles. Il requiert une vision à long terme, des objectifs crédibles, des étapes intermédiaires claires et une reddition de comptes permettant de mesurer les progrès accomplis.

Le Parti Québécois mettra en place une gouvernance moderne, transparente et fondée sur la science, afin que le Québec puisse atteindre ses objectifs climatiques et environnementaux tout en renforçant sa compétitivité, sa résilience et sa qualité de vie. Il plantera **une gouvernance fondée sur les résultats**.

Dans ce contexte, les transformations nécessaires dépassent largement l'horizon d'un seul cycle électoral. C'est pourquoi nous proposons un plan sur huit ans. Après l'échec manifeste de la CAQ, nous refusons de bâtir notre stratégie sur les hypothèses qui prévalaient en 2018 ou en 2022. Pour être crédible et réaliste, il faut partir de la situation telle qu'elle est en 2026, et non de celle que nous aurions souhaité retrouver.

Élu(e) à deux reprises avec un programme environnemental peu ambitieux, la Coalition Avenir Québec a fait des choix qui ont ralenti les progrès du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Parti Québécois estime qu'il a le devoir de faire preuve de transparence et de dire la vérité aux Québécois. Cela signifie présenter un plan fondé sur des objectifs réalistes et atteignables, qui tiennent compte du retard accumulé au cours de la dernière décennie, de la sous-performance du gouvernement de la CAQ et de son incapacité à atteindre les cibles climatiques qu'il s'était lui-même fixées.

Pistes d'actions :

- **Se donner une trajectoire climatique ambitieuse et prévisible menant à la carboneutralité en 2050**, jalonnée de cibles intermédiaires pour 2030, 2035, 2040 et 2045.
- Le Québec établira une **cible flexible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2034, située d'abord à -42.5 %**. Cet engagement, qui tient compte du contexte géopolitique actuel et des délais de mise en œuvre, sera assorti d'une accélération des actions après 2030, garantissant ainsi le maintien de notre trajectoire vers la carboneutralité.
- **Instaurer des budgets carbone quinquennaux** afin de transformer les cibles climatiques en résultats mesurables et **élaborer des feuilles de route sectorielles de décarbonation**, incluant une feuille de route spécifique pour les puits de carbone naturels. Cette mesure s'inspirera des meilleures pratiques internationales, notamment du Royaume-Uni, de la France, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et de l'Allemagne.
- **Renforcer l'alignement** des décisions de la Régie de l'énergie avec les objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique du Québec, afin d'accélérer le déploiement des programmes d'économie d'énergie, de réduire les coûts pour les ménages et de renforcer la compétitivité de l'économie québécoise.
- **Donner aux municipalités, aux entreprises, au secteur agricole et aux organismes publics les moyens de s'adapter aux nouvelles réalités climatiques en intégrant systématiquement les risques climatiques** dans les décisions gouvernementales, les grands investissements publics et la planification des infrastructures et des services essentiels. Le gouvernement publiera périodiquement un état de préparation du Québec aux changements climatiques afin de suivre les progrès accomplis et d'ajuster les priorités.
- Adopter une loi-cadre sur le respect de nos engagements climatiques, des cibles en matière de biodiversité et de protection du territoire.
- Renforcer le rôle et les moyens du Comité consultatif sur les changements climatiques.

Adapter le Québec à une nouvelle réalité climatique

Les changements climatiques ne sont plus une menace lointaine : ils sont une réalité immédiate qui transforment déjà nos milieux de vie, nos infrastructures, la santé publique et l'économie du Québec. La chaleur extrême, les pluies abondantes, les inondations, l'érosion côtière, les périodes de sécheresse et les feux de forêt démontrent que le territoire québécois est de plus en plus exposé à ces risques climatiques variés. Devant ce constat, il faut désormais miser sur une adaptation structurée afin de bâtir des communautés plus résilientes, capables d'anticiper les chocs, d'y résister et de s'en relever rapidement.

L'adaptation aux changements climatiques consiste à ajuster nos façons d'aménager, de construire, de produire et de vivre ensemble. Au Québec, cela implique de mieux protéger les populations et les milieux naturels contre les impacts déjà visibles du réchauffement. Les municipalités, par exemple, doivent tenir compte des risques d'inondation dans leurs décisions d'urbanisme, éviter de développer dans les zones vulnérables et moderniser leurs infrastructures pour qu'elles puissent supporter des événements météorologiques plus intenses. Les routes, les égouts, les ponts, les bâtiments publics et les réseaux d'énergie n'ont souvent pas été conçus pour s'adapter aux changements globaux que nous connaissons.

La résilience des communautés passe aussi par la protection des personnes les plus vulnérables. Les aînés, les enfants, les personnes en situation de pauvreté, les personnes vivant avec des problèmes de santé et celles qui habitent dans des logements mal isolés sont souvent les plus touchés lors des catastrophes naturelles. Adapter le Québec signifie donc renforcer les services de proximité, créer davantage d'îlots de fraîcheur, verdir les quartiers, améliorer l'accès au transport collectif et prévoir des mesures d'urgence plus efficaces.

Les milieux naturels jouent également un rôle essentiel dans cette adaptation. Les forêts, les milieux humides, les berges végétalisées et les espaces verts contribuent à absorber l'eau, réduire la chaleur, protéger la biodiversité et limiter les dommages causés par les événements extrêmes. Préserver et restaurer ces écosystèmes représente donc une stratégie concrète et durable pour augmenter la résilience du territoire.

Pistes d'actions :

- Soutenir la résilience des infrastructures face aux changements climatiques.
- Assurer un financement adéquat des programmes pour contrer l'érosion des berges.
- Assurer la sécurité des Québécois et les capacités du Québec à lutter contre les feux de forêts en augmentant les capacités opérationnelles de la sécurité publique, notamment par le remplacement de la flotte vieillissante d'avions-citernes (Canadair).
- Adopter, dans tous les ministères, des objectifs de verdissement des actifs immobiliers.
- Augmenter la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes.

